Mesdames, Messieurs les Maires,

Mesdames, Messieurs les délégués,

Depuis 8 jours maintenant et suite aux directives gouvernementales liées à la crise que connaît notre pays, le SICED a été conduit à modifier quelque peu son organisation de travail :

1. Comme sur la quasi-totalité du territoire départemental, les déchetteries sont fermées au public (interdiction de circuler pour les usagers). En cas de difficultés rencontrées par les professionnels ayant signé la charte d’adhésion à nos services, il leur est conseillé de se mettre en relation avec notre bureau afin d’envisager les solutions à adopter sachant qu’un certain nombre de matières peuvent être stockées sans danger

1. Les collectes ordures ménagères se poursuivent avec des équipes composées seulement d’un chauffeur et d’un rippeur (respect des distances d’éloignement sanitaire), mais le ramassage est effectué avec 4 véhicules au lieu de 3 habituellement.

Les volumes collectés  d’ordures ménagères sont importants et évacués régulièrement sur le site de Chagny.

A noter enfin que la circulation réduite sur nos réseaux routiers permet une collecte beaucoup plus rapide que précédemment et de ce fait les horaires de passage sont modifiés dans les communes.

Il est rappelé que le règlement de collecte (à consulter sur le site du SICED : [www.siced-bresse-nord](http://www.siced-bresse-nord/).fr ) demande une sortie des poubelles la veille du  jour de ramassage.

Le motif de non respect de cette règle par quelques usagers se résume à la crainte de voir les sacs poubelles éventrés par des animaux errants (chiens, chats). La divagation de ces animaux demeure interdite semble-t-il et les ordures ménagères mises en contenants (poubelles, bacs) apparaît comme une solution simple au problème rencontré.

1. Les collectes afférentes au tri, et concernant les emballages (papier, carton, acier, alu, plastique et verre) mis en conteneurs sur les points d’apport volontaire se poursuivent avec une diminution sensible des volumes collectés, en espérant que chaque usager puisse conserver les emballages jusqu’à la fin du confinement.(ou puisse accéder à nos points d’apport volontaire, voir directement les services de police).

1. Les équipes entretien (points d’apport volontaire, déchetteries) constituées d’un seul agent et n’étant pas en contact avec les usagers continuent leur travail afin d’assurer la salubrité de nos équipements et leur disponibilité lorsque le confinement sera terminé.

1. Une permanence téléphonique (03 85 76 98 45) est tenue tous les jours ouvrés dans les bureaux du SICED, pour le SPANC un technicien assure également une permanence téléphonique (03 85 76 93 48).

1. Nos différentes équipes ont reçu gants, masques, gel hydroalcoolique dont nous disposions, au début du confinement.

1. Il est à préciser que l’ensemble de notre personnel conscient de sa mission et de l’importance de celle-ci pour assurer la salubrité publique a dans sa totalité accepté le travail évoqué ci-dessus et nous a assuré de sa présence à nos côtés. Je l’en remercie tout particulièrement.

Telles sont les informations que je tenais à vous communiquer aujourd’hui en cette période difficile que nous connaissons. Demeurant à votre écoute, je vous prie de croire en mes sentiments dévoués et les meilleurs.

|  |
| --- |
| ***F. MOREAU*** *L* |